

Conseillers municipaux présents : Zina AIT-HELLAL, Mickael BOUCHET (adjoint), Eric FERREY (adjoint), Gilles HALLER, Nathalie MACORANO, Samira MOUSLI,

Cette première réunion de quartier de La Saladine a réuni une vingtaine de Beauregardiens, 10 questionnaires avaient également été reçus en amont de la réunion.

Au programme :

- Présentation des élus présents et de la démarche des réunions de quartier
- Discussion autour des sujets de préoccupations des habitants
- Partage du verre de l'amitié

Les réunions de quartier initiées en juin par l'équipe municipale (La Grande Croix en juin, La Saladine en septembre et la prochaine : quartier Centre, le 5/11) visent à favoriser le lien social dans les quartiers, à créer de la proximité entre la municipalité et les habitants, discuter des problématiques spécifiques de chaque quartier et à rendre acteur chaque habitant du village dans le développement d'initiative et la vie du village.

Les habitants ont exprimé leur satisfaction face à cette initiative et face à la vie de quartier calme et agréable de La Saladine.

Les principaux sujets de discussion ont été :

1- L'optimisation d'entretien des chemins communaux et du cimetière.

Au cimetière

Un entretien plus régulier des chemins notamment les passages entre les places et le cimetière a été demandé, ainsi qu'une attention particulière plus assidue aux allées du cimetière. Les escaliers du chemin menant à la place du cimetière sont dangereux et très usés, une réfection est demandée.

Madame le maire a contacté une entreprise pour obtenir un devis de réfection de l'escalier. Un premier rendez-vous sur site avait été pris mais n'a pas pu être honoré à cause d'un épisode de pluies diluviennes.

Les chemins communaux et trottoirs.

Les élus ont expliqué l'organisation du personnel communal, les initiatives mises en place telles que la location d'un désherbeur mécanique (essai moyennement concluant) voire l'appel à des prestataires extérieurs pour faire face à des pics d'activité. Ces derniers sont la conséquence de l'interdiction de l'usage d'herbicide (désormais applicable aussi dans le cimetière) mais également aux conditions météorologiques particulièrement propices à la prolifération de mauvaises herbes.

Il a été rappelé que les pieds de mur et devant de maison doivent être entretenus par chaque habitant (décret municipal de juin 2023). Ce point a semblé naturel aux participants de la réunion

Une amélioration ces derniers mois a été constatée en termes d'entretien, toutefois les habitants suggèrent que le personnel communal puisse montrer plus de rigueur et continuité dans les travaux de maintenance « finir ce qui est commencé, avant d'entamer d'autres zones » afin que les habitants puissent se rendre compte concrètement de tout le travail effectué.

2- Difficultés liées au nouveau lotissement :

Nuisances sonores liés aux travaux (lotissement + individuel) : un rappel des bonnes pratiques sera régulièrement fait sur Panneau Pocket ou Le Petit Beauregardien. Toutefois l'équipe municipale incite à la communication positive entre voisins : parfois une simple demande suffit à faire prendre conscience que le bruit peut gêner à certains horaires

Un rappel des horaires autorisés pour les travaux a été fait par Madame le Maire à tous les propriétaires et au lotisseur.

Madame le maire attire l'attention sur les habitants du nouveau lotissement sont de jeunes couples, de nouveaux bâtisseurs et que les travaux individuels doivent se faire parfois les week-ends.

3- Problèmes d'évacuation des eaux pluviales

Les habitants des impasses des violettes et des coquelicots rapportent photo à l'appui qu'en cas de fortes pluies l'évacuation de l'eau ne se fait pas car les grilles d'évacuation sont bouchées ou en partie obstruées.

La municipalité va prendre les mesures pour que les évacuations soient curées.

4- Stockage des poubelles dans le virage de la rue Gui de Chabeu qui est considéré comme dangereux :

Le service des ordures n'accepte pas de faire monter le camion pour un ramassage individuel dans le lotissement, les poubelles devront donc rester en bas.

Un espace poubelles grises et jaunes est mis en place, sachant que Madame le Maire a signifié à chaque propriétaire ainsi qu'au lotisseur que tous les mardis elles devaient être remontées. Ce qui était impossible jusqu'à maintenant.

5- Coulées de boue depuis le lotissement vers l'angle des rue Gui de Chabeu et du Creux Guillien :

Les élus ont indiqué sur que chaussée devait être faite cet été mais le chantier a pris du retard.

Le lotissement est en phase finale : les trottoirs sont terminés, pour l'enrobé du chemin ce n'est plus qu'une question de jours.

6- Abattage d'arbre/lien avec la présence de moustiques

Un habitant questionne la mairie sur le fait que le nouveau lotissement a conduit à l'abattage d'arbres ayant conduit à la disparation d'oiseaux dans un contexte de prolifération moustique.

La création d'un nouveau lotissement décidée par l'équipe municipale précédente a été fait dans le strict respect des règlementations en vigueurs, notamment celles qui concernent la préservation de la faune et de la flore.

De fait des arbres ont été abattus. Cependant la corrélation avec la prolifération des moustiques ne semble pas directe... en témoigne l'invasion de moustiques dans toute la région.

Nous citons quelques extraits du rapport de Rémi FOUSSADIER Directeur des Services de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication aux maires de communes de l'Ain.

« Les nuisances ressenties actuellement sont dues aux forts débordements atypiques de la Saône. Les milieux submergés ont produit des moustiques du genre Aedes (principalement deux espèces Aedes sticticus et Aedes vexans). Tous les Aedes pondent leurs œufs sur un substrat hors d'eau ; la production de larves et plus tard d'adultes

n'a lieu que lorsque ces œufs sont submergés. Les mises en eau évoquées plus haut ont permis ces mises sous eau et la production d'adultes.

Les traitements anti-adulte ne sont efficaces que sur de faibles territoires. Ces traitements sont très impactant pour la biodiversité (des précautions doivent être prises pour les abeilles, il ne peut pas y avoir d'épandage à moins de 50 mètres des milieux aquatiques) mais également pour l'homme (traitement de nuit lorsque le minimum de nos concitoyens est à l'extérieur, fermeture des portes et des fenêtres, non consommation des fruits et des légumes dans les 48 heures qui suivent le traitement).

Sur un vaste territoire impacté comme le vôtre, les chances de réussite de ce type d'action sont faibles (pas d'intervention au même moment sur la totalité du territoire ; recolonisation rapide par les marges, tout le Val de Saône étant concerné par le développement des moustiques) et le risque environnemental est très important. (...) »

Autres points :

- **Lampadaire** du fond du cimetière a été démonté lors des travaux du lotissement et est à terre + 2 autres lampadaires manquant depuis des années dans la montée de La Saladine.

L'amélioration de l'éclairage public est un chantier que la municipalité va considérer sur l'ensemble du périmètre de la commune.

- Suggestion de mettre des **Bacs à sel ou sable** dans les quartiers en hiver.
- Suggestion de repartager un mode d'emploi pour accéder **au Panneau Pocket** (Appli ou site) car service très apprécié par les habitants qui ont constaté une activation plus importante des informations partagées via ce canal mais aussi sur Facebook (**Les habitants adressent leurs remerciements à Bérénice et Françoise à ce sujet**)
- Rappel de l'usage de la carte de Déchetterie => un courrier sera adressé à Dynacité pour rappeler aux habitants qu'il est nécessaire de demander une carte de déchetterie, pas de dépôt dans la rue.

A la suite du dernier dépôt sauvage à la saladine, nous avons fait intervenir DYNACITE (espace nettoyé). Le local va être refait et une information est faite à chaque locataire.

- Une irrégularité de passage de **la Poste** ces derniers mois a été constatés

Un courrier sera adressé à la Poste pour faire part de ce constat et savoir s'il y a eu des changements de service.



La rencontre entre les habitants des quartiers et la municipalité continue



Les habitants de la Saladine et les élus lors de la rencontre. Photo Daniel Audard

Après une première rencontre des habitants du quartier de la Grand-Croix, la municipalité a décidé de continuer son tour des quartiers. Cette fois-ci, les élus sont allés à la rencontre des habitants du quartier de la Saladine afin d'évoquer des sujets qui leur sont chers.

La nouvelle municipalité, son maire Nadia Guyon et ses conseillers ont instauré une initiative qui plaît aux Beauregardiens. Depuis l'été, les élus rencontrent de 18h30 à 20 heures, à une date convenue, les habitants des différents quartiers que compte Beauregard. « Le but de ces rendez-vous est de connaître les attentes des habitants afin de leur offrir, dans la mesure de nos compétences et finances, le meilleur vivre ensemble dans leur village, commente Éric Férey adjoint au maire. L'espace est ouvert à tous, permet de donner son avis sur l'évolution et la gestion du village. Ici neutralité totale politique et reli-

gieuse. »

Découverte d'un nouveau quartier

Après le quartier de la Grand-Croix, c'était au tour du quartier La Saladine ce mardi 17 septembre. Ainsi sur les 70 courriers envoyés, il y eut une dizaine de remarques et une vingtaine de personnes se sont regroupées impasse des Bleuets autour des tables. Les sujets abordés ont été nombreux. Notamment, l'entretien plus régulier des chemins communaux et du cimetière.

Des thèmes importants

Pour ce faire, une meilleure organisation du personnel, la location de machine et l'interdiction d'herbicide seront mises en place. Pour les nuisances sonores dues aux travaux dans le nouveau lotissement, un rappel des bonnes pratiques sera fait sur le panneau Pocket et le 'Petit Beauregardien'. Concernant le stockage des poubelles dangereux dans le virage Rue Gui-de-Chabeu, le ramassage

individuel n'est pas possible donc un rappel pour un meilleur rangement des poubelles sera envoyé aux résidents. Enfin, pour la coulée de boue vers le nouveau lotissement, sa chaussée sera refaite une fois le chantier terminé.

D'autres points ont été abordés comme le lampadaire du cimetière et deux autres dans la montée de la Saladine seront repositionnés. Un rappel sur l'usage de la carte déchetterie a été fait.

Les personnes présentes ont apprécié cette initiative en petit comité qui permet à tous de s'exprimer plus facilement que dans une grande salle.

Un petit regret : « Dommage que les gens des immeubles en contrebas de la Saladine ne soient pas venus. Leurs avis sur les besoins de notre quartier auraient été intéressants aussi », déplorent Nanou, Christine, Florence, Philippe et Roland.

● De notre correspondant
Daniel Audard

Prochaine réunion le 5 novembre dans le quartier du Centre.